



AVEC LE BOIS, CONSTRUISEZ DURABLE !

Site de Marmilbat BP 104 - 63370 LEMPDES
Tél. 04 73 98 71 10 - Fax : 04 73 98 71 05
auvergne.promobois@wanadoo.fr
www.auvergne-promobois.com

• La flexibilité

Une meilleure adaptation aux sites par le faible poids des différents systèmes constructifs bois existants.

Un gain de 10% de surface habitable grâce à la faible épaisseur des murs.



• La créativité architecturale

Les différents systèmes constructifs bois permettent de réaliser des architectures aussi bien traditionnelles que contemporaines. Le bois permet des architectures complexes et plus économes.



• Le choix des couleurs

Une construction bois permet tous types de revêtements intérieurs ou extérieurs : du bardage bois au crépi en passant par le métal.



• L'environnement intérieur

Le bois est un régulateur naturel de l'humidité de l'air intérieur. Son aspect et sa composition en font aussi un matériau isolant.

L'atmosphère y est plus agréable et plus saine offrant ainsi un confort apprécié des habitants.



Les constructions bois et la performance énergétique

Toute construction nouvelle devra répondre aux exigences de la réglementation thermique issue de la loi Grenelle :

• en 2012 la norme "Bâtiment Basse Consommation" s'appliquera à toutes les constructions.

La consommation d'énergie primaire ne devra pas excéder 50 kWh/m²/an pour le chauffage, le refroidissement, la ventilation, les auxiliaires, la production d'eau chaude sanitaire et l'éclairage des locaux.

• en 2020 généralisation des bâtiments passifs à énergie positive. Ces bâtiments peuvent se passer de système de chauffage conventionnel et sont équipés de produits à basse consommation d'énergie (électro ménager, ampoules...).

Le bois permet d'atteindre dès maintenant ces objectifs et de réduire ainsi votre facture de chauffage.

Rappel : aujourd'hui la consommation moyenne des logements se situe entre 250 et 300 kWh/m²/an.



Une maison passive à ossature bois répondant au label français BBC Effinergie et au label allemand Passiv'haus est en construction à La Chapelle dans le département de l'Allier. Cette maison consommera moins de 15 kWh/m²/an pour le chauffage. Un système de chauffage conventionnel n'est donc pas utile et surtout pas rentable car la consommation en fioul serait de 150 litres par an...

• La durabilité

Grâce à une bonne conception notamment des détails mais aussi au choix d'essences de bois et de traitements ou produits de finition adaptés, les constructions en bois ont une durée de vie aussi importante que les autres modes constructifs.

Pour exemple les maisons anciennes réalisées à pan de bois qui ont plusieurs siècles !



• Les performances acoustiques

Les constructions bois sont conformes aux exigences réglementaires liées à l'acoustique. Un niveau plus élevé peut être atteint en utilisant diverses solutions de conception et d'association de matériaux.

• Les performances thermiques

Avec une épaisseur de murs plus faible que les autres modes constructifs, les constructions bois répondent aujourd'hui aux exigences de la réglementation thermique de 2020 qui rendra obligatoire la construction de bâtiment passif, c'est à dire pouvant se passer de système de chauffage.

Des centaines d'exemples en bois le prouvent dans des pays comme la Suisse, l'Allemagne ou l'Autriche.

La filière forêt-bois en Auvergne est soutenue par :



Crédits photos : J-C Marquet, J-C Bouchet, Ossabois, Caillaud-Bourleyre, Ars Materia, Brubat et Bouchaudy
Imprimerie *Devin* 63170 CLERMONT COMMUNAUTE - 04 73 26 44 50 - PH0909